



L'équipe élargie



Edito

NAO 2018

La dernière séquence de NAO a eu lieu ce mardi 10 avril et la direction nous a proposé :

- ⇒ Augmentation du point 100 de :
 - 0,5% au 1er mai
 - Si inflation moyenne à 1 % à fin septembre alors +0,2% au 1er septembre.
 - Correction au 1er janvier 2019, si inflation en 2018 <1% aucune correction
- ⇒ Revalorisation des mainteneurs de 2 points
- ⇒ Prime exceptionnelle pour le planning de 300€ pour avoir su gérer la couverture du fort absentéisme.
- ⇒ Prime AVSR et maîtrise maintenue (PVO)
- ⇒ Supplément d'intéressement de 130€ en 2018
- ⇒ Supplément d'intéressement de 130€ en 2019 sous conditions d'absentéisme (entre mai 2018 et avril 2019) → -6% par arrêt de travail et -3% par jour d'arrêt. Un arrêt de 3 jours dans l'année correspond à (1*6 plus 3*3 soit moins 15% → reste 110€50)
- ⇒ Prime de fin d'année technicien/Maîtrise basée sur le coefficient 258 au lieu du 255 (soit une augmentation de la prime de 38€ brut).
- ⇒ Les repos payés ou récupérés à 125% (ils n'étaient en général que payés).
- ⇒ D'autres points non mesurables (QVT, fin de carrières, ...)

Dans ce numéro

- Edito **.NAO 2018**.....1
- Questions-Réponses DP.....2-3
- Questions-Réponses CE.....4-5

Point de vue



Nous avons rappelé à la direction que c'était les conducteurs qui faisait la majorité de l'exploitation, que sans eux et le professionnalisme de chacun, aucun véhicule ne sortirait. Aujourd'hui la direction les a oubliés dans les NAO et devra obligatoirement, au vu des conditions de travail actuelles et à venir (Travaux prioribus) faire un geste non négligeable envers eux. Nous avons proposés de notre côté 3 points de coefficient (1 Pt/an pendant 3 ans), la direction le refuse car pour eux c'est pérenne alors que les difficultés seraient transitoires.

Ils ont notés.

La proposition que nous souhaitons et que nous proposerons est que les conducteurs acteurs majeurs de l'exploitation puissent avoir une prime conséquente en relation avec les difficultés du terrain qu'ils rencontrent :

Une prime d'au moins 300€ par an sur trois ans pendant la durée des travaux et pour reprendre les difficultés qui ont été celles des derniers mois.

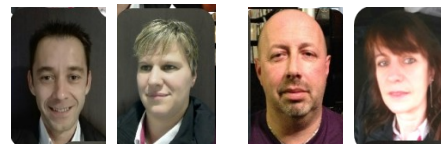
Sans ce point aucune discussion n'est possible.



Questions DP Mars 2018

Vos élus DP

Christophe Betty Patrick Sandrine



Q : L5 : Feu tricolore : blocage fréquent au niveau de la raquette avant le terminus. Feu sortie voie bus vers « Agrosup » fréquemment non détecté, nous restons bloqués et le PCC nous donne l'ordre de passer avec le feu voiture. (B)

R : Les agents du pôle MUVI sont allés voir et cela fonctionnait, nous devrons une nouvelle vérification avec INEO.

Q : L7 : Nous demandons que les HLP pour Chevinny passe par la rocade, puis faire une sortie Mirande. (B)

R : Le temps de parcours est identique mais par votre trajet les kilomètres sont plus importants donc NON

Q : Prioribus : Au vu du démarrage des travaux, quels sont les secteurs qui vont être impactés en premier et quels seront les premières réparations de voirie dégradées ? (B)

R : Tout les documents seront affichés en salle de prise de service avant le début de chaque série de travaux. Il devrait y avoir aussi (Vu en CE) une application sur les smartphones dédiés à cela afin que chacun puisse s'y référer.

Q : A) L16 : Collège Jean Rostand, Où en est la sécurisation du secteur ? De nouveaux incidents ont été signalés, cela aurait pu mal se terminer. Qu'en est-il avec le responsable du collège et que fait KDM de son côté ? (B)

R : Il y a un problème de communication avec le proviseur du collège en question. La gendarmerie passe assez régulièrement. Certains jeunes des allées cavalières ont été repérés et suivis par la gendarmerie. Une personne « SECURECOLE » est aussi présente.

Q : L04 : Ou en est-on avec le collège du Chapitre, incident qui se reproduit de plus en plus ? (B)

R : Nous avons peu de remontées. Il y a une bonne réactivité du proviseur de ce collège. Une nouvelle action est menée en mai avec police municipale PIMM'S et DIVIA.

Q : Questions déjà posés à diverses reprises : Lors d'un arrêt du « Tram », les bus peuvent-ils être mis au courant afin d'avoir de l'information à donner éventuellement aux clients. (B, T)

R : En effet nous devons nous améliorer dans ce domaine. Nous travaillons dessus pour que cela avance rapidement.

Q : Nous demandons un remerciement autre que sur les écrans sur les journées des 1er et 2 mars où les agents ont fait un travail assez remarquable vis-à-vis des conditions climatiques. Certains salariés de Keolis et de KDM ont pu « goûter » à un séminaire adapté à leurs conditions de travail dégradées !!!(B, T).

R : La direction ne comprends pas la deuxième partie de la question..... BREF la réponse pour nous est dans la question. Pour la première partie, nous demandons à tout les agents de vérifier qu'ils ont été payés à 50% sur les heures qu'ils ont fait en plus ces jours là. En effet rappelons que les accords d'entreprise signalent que les agents doivent continuer leurs services si aucun agent n'est la pour les remplacer mais la contrepartie est à 50% en heures majorées.

Q : Malgré le professionnalisme de tous les salariés n'y aurait-il pas eu d'autres solutions concernant les journées du 1er et 2 mars pour le réseau ? (Glissades, accidents et casses multiples) (B, T)

R : La direction ne souhaite pas faire un geste complémentaire au vu de cela juste payer les heures dues.....

Q / R : Nous demandons le nombre d'accidents Bus (et à quels moments où ils se produisent) du (B)

♦ Du 09/2017 au 31/12/2017 → 122

♦ Du 1er janvier 2018 au 25/02/18 → 52

♦ Du 26/02 à la réception des questions → 35

R : La réponse complète sera dans le compte rendu officiel

Questions DP suite Février 2018

Q /R Nous demandons le nombre d'accidents Tram (et à quels moments où ils se produisent) du : (T)

- ♦ Du 09/2017 au 31/12/2017 → 30
- ♦ Du 1er janvier 2018 au 25/02/18 → 12
- ♦ Du 26/02 à la réception des questions. → 13

R : Réponse complète sera dans le compte rendu officiel

Q : Nous demandons le nombre d'accidents bus et Tram les jours de verglas, neige et autres conditions climatiques dégradées. (B, T)

R : 8 accidents Le 1er et 0 le 2 mars

Q : Incidents main courante, toujours des informations non précises, de même parfois pas de nom de conducteurs et nous ne pouvons prendre contact avec ce dernier pour voir s'il va bien. (B, T) :

- ♦ Mardi 13 mars 15:50:00 LO3 Incident
- ♦ Lundi 12 mars 08:16:00 TO2 Accident piéton
- ♦ Dimanche 11 mars 07:25:00 TO1 Incident
- ♦ Mardi 6 mars 16:31:00 Corol Incident
- ♦ Dimanche 4 mars 11:43:00 LO4 Accident
- ♦ Samedi 3 mars 13:00:00 LO7 Incident
- ♦ Jeudi 1 mars 2018 08:37:00 LO5 Accident
- ♦ Lundi 26 février 2018 17:30:00 Corol Accident

R : Nous ne comprenons pas pourquoi vous ne recevez pas correctement tout les éléments. De notre côté, il en manque très peu par rapport à vos demandes. Nous vérifierons la main courante et indiquerons dans le PV la nature de tout les événements

Q : Où en est le travail que vous deviez faire avec la police municipale pour rendre moins dangereux le rond-point « Pôle Santé » ou le stationnement anarchique devient exécrable et dangereux pour les « Trams » (T)

R : Nous avons pris contact avec la police municipale qui a verbalisé. Il va y avoir un balisage supplémentaire au sol indiquant l'interdiction. Un élu propose de mettre des quilles de chaque côté du « GLO » pour empêcher les voitures d'aller sur le GLO.

Q : A la suite des deux derniers accidents graves au Tram (Vélo et piétons) de la mi-mars, comment comptez-vous communiquer sur la sécurité autour du TRAMWAY ? (T)

R : Une nouvelle campagne (Calqué sur une campagne australienne) va être mis en place (Rhinocéros...).

Q : Nous demandons le nombre de F.U. et F.U. veille (les 2 différenciés, et à quels moments ils se produisent) ainsi que les sanctions éventuellement associés : (T)

- ♦ Du 09/2017 au 31/12/2017 → FU : 10 FU Veille : 3
- ♦ Du 1er janvier 2018 au 25/02/18 → FU : 3 FU Veille : 1
- ♦ Du 26/02 à la réception des questions. → FU : 1 FU Veille : 1

R : Pour nous, il n'y a eu aucune sanction vis-à-vis des FU. Après réflexion, mais pas dans le même contexte, oui il y a eu une sanction.

Q : Sur les DAT revoir l'ordre des mois d'abonnement. Pour exemple nous sommes en Mars et le mois d'avril apparait à l'écran en premier ce qui génère des erreurs des clients qui ne font pas attention et surtout plusieurs conflits avec les AVSR. (C.F.)

R : En effet c'est un problème qui remonte au début de la billettique et qui n'est pas simple à résoudre. Nous avons toute notre attention sur ce problème en effet.

Questions DP suite Février 2018

Q : Beaucoup de problèmes avec les mobiles « pro » des AVSR. Les plus fréquents sont, pas de réseaux, problème de charge, appareils obsolètes. Faire un inventaire complet de ceux-ci. (C.F.)

R : Les téléphones en pannes seront ou sont changés en temps réels.

Q :Revoir la coupure des valideurs par les CR BUS, quand nous sommes vus à l'arrêt. Faire un rappel de cette consigne qui n'est pas toujours respecté et qui provoque des conflits importants de certains fraudeurs qui "sautent" sur les valideurs Ã notre vue. Quelle est la consigne exacte pour les Â« Traminots Â» ? (C.F.)

R : Nous ne pouvons pas changer cela tant que les valideurs sont de ce type (VIX ERG)

Q : Plusieurs fois, les AVSR de soirée n'avaient aucun PDC pour faire leur métier en début de service, tiendrez-vous compte de ce problème dans les objectifs de nombres de personnes contrôlées ??? problèmes récurrents et signalés depuis plusieurs DP et toujours non résolus. (C.F.)

R : d'après la direction, il n'y aurait aucun problème de PDC, à suivre car ce n'est pas la vision des agents sur le terrain. Pour la prime elle a été versé à plus de 95%, ce qui est largement bon.

Q : Campagne de pub du Marketing sur le "nouveau titre de transport" mis en place au 27 mars (A propos de la carte bancaire). Pourquoi les AVSR n'ont eu aucune information sur le sujet, ni pour informer les usagers, ni pour contrôler ce "nouveau titre de transport" ? L'agence a-t-elle eu des infos sur le même sujet ? Pour information : Un juriste, nous rappelle que la carte bancaire est personnelle et n'appartient en aucun cas à Divia/KDM. Elle ne servira que de support de paiement. Le client aura la possibilité de refuser de nous présenter cette carte pour contrôle de la validité de son trajet ! Avez-vous une référence, une loi, un texte, sur ce nouveau titre de paiement qui juridiquement va poser un problème. Les AVSR refusent de contrôler la carte bancaire si la loi ne nous en donne pas l'autorisation expresse. (C.F.)

R : Il y a eu un Kéoflash indiquant comment cela fonctionnait. Actuellement il y a un vide juridique sur ce point et nous n'en sommes pas responsable. Il y aura une consigne d'entreprise écrite sur ce fonctionnement.

Q : Lors de la réunion de service du 15 mars, vous aviez demandé aux agents de noter les questions, les sujets que ceux-ci voulaient aborder. Pourquoi ne pas avoir pris en compte les questions des agents ??? aucun sujet proposer n'a été abordé !!! (C.F.)

R : En effet une incompréhension entre les agents et la direction a eu lieu. Cela est résolu aujourd'hui.

Q :Gestion des fraudeurs qui prennent la fuite (W) de plus en plus fréquent. Certains agents de maîtrises appellent la police et suivent à pied ce genre d'individu, ce qui n'est pas du goût de tous les AVSR !! Nous demandons que les choses soient claires et surtout écrites sur le sujet ! (C.F.)

R : Plusieurs réunions vont avoir lieu avec les agents de maîtrises et les chefs de bord pour certains recadrages et uniformiser les méthodes de travail.

Q : C-ONE (C.F.)

♦ Toujours pas de formation sur ce matériel Ã venir ! aucune documentation sur le fonctionnement de base. tout sera fait dans l'urgence comme d'habitude.

♦ Avez-vous conscience que le taux de contrôle va descendre lors de sa mise en place ? La méthode de contrôle et de verbalisation n'étant plus la même, les procès-verbaux seront plus long à faire. Tiendrez-vous compte de ces paramètres pour les objectifs ?

♦ Démarrage officiel de ce matériel ?

R : Un planning de formation va être établi et sera sorti à partir du 21 avril.

Questions DP suite Février 2018

Q : Nous demandons une vélo station à l'arrêt Tram grésille. (G)

R : Ce n'est pas prévu pour l'instant, nous verrons avec Dijon Métropole quand il y aura des changements si cela rentre dans leurs prévisions.

Q : Combien de temps encore l'entreprise compte-t-elle dégrader les conditions de travail des salariés pour exemple le projet qui a été envoyé par mail sur la grille de pose des CA (et à peine discuté en fin cde CHSCT) ? nous rappelons qu'un salarié n'est pas qu'un numéro à la disposition de l'entreprise. (G)

R : Pour l'instant ce n'est que des propositions, nous attendons le retour de tout les syndicats. Nous rappelons à la direction que cela ne peut se changer sur un accord du CE, mais sur un protocole d'accord car les CA ont été changé avec l'accord 2011/03 sur la PFR et ne peut être modifié que par un avenant à cet accord.

Q : Agence commerciale : faire essai fréquent de l'appel d'urgence pour en vérifier son fonctionnement. (Mt)

R : Des tests sont fait tous es mois par la responsable de l'agence. Pour nous ce n'est peut être pas suffisant.

Q : Agence Commerciale : Samedi 17 mars incident important avec client ayant eu un FPS. Demandons plus de suivi de ces problèmes récurrents. (Mt)

R : Un travail à l'agence va se faire courant avril avec le personnel y travaillant pour vérifier les points à améliorer.

Q : Pourquoi avoir installé en « Grande pompe » un nouvel horodateur à l'agence alors que ceux dans la ville ne le seront pas avant fin avril. De plus cela rajoute au bruit ambiant déjà présent. (Mt)

R : Il sera installé plus tard à l'agence. Son fonctionnement n'étant pas optimum

Q : Pourquoi lors d'appel à candidature l'entreprise n'indique pas les éléments de rémunérations sur les fiches de poste. (Adm)

R : Il n'y a et n'aura aucune rémunération sur les fiches de poste.

DATE DES PROCHAINS CE-DP → 3 mai 2018

Questions CE Mars 2018

Vos élus CE

Françoise

Florent

Olivier



Q : Transmission du PV du CE du 28 février 2018

R : On le transmet

Q :2) En vertu de l'article L. 2325-35 du Code du travail, recours et désignation d'un expert-comptable pour assister le CE dans le cadre de la consultation annuelle sur la situation économique et financière prévue à l'article L. 2323-12, dans le cadre de l'examen des orientations stratégiques de l'entreprise prévu à l'article L. 2323-10 ; et dans le cadre de la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi définie à l'article L. 2323-15.

R : Dans le principe c'est OK pour les deux points VOTE pour 6 contre 0

Q : Information de la Direction sur l'évolution du Comité de Direction

R : Plusieurs aspects sont en cours de changement au comité de direction :

- * Cédric Dumanoir qui part chez Effia le sera vers juin juillet 2018.
- * Le stationnement passe vers le service marketing.
- * L'ancien service de Mr Dumanoir devient « Sûreté et projet d'entreprise ». Il sera piloté par Mme Le Pottier Valérie qui laissera sa place à un/e DRH qui sera embauché par le groupe.

Q : Information de la Direction sur les orientations stratégiques 2018

R : Un document global est à votre disposition par retour de mail à ce qui nous en font la demande

Q : Information de la Direction sur la sécurité des femmes dans les transports - résultat des enquêtes

R : Un document global est à votre disposition par retour de mail à ce qui nous en font la demande

Q : Information de la Direction sur l'information des salariés concernant les enquêtes administratives.

R : Un document a été intégré à la fiche de pai de mars pour explication

Q : Journée de Solidarité : Pourquoi la Direction de KDM laisse entre les mains de la hiérarchie des salariés concernés la décision de faire ou non le report d'une journée de solidarité non réalisée pour raisons de maladie ou d'accident de travail, et ce malgré de nombreuses jurisprudences n'en faisant pas le report?

R : En effet ce n'est pas obligatoire..... Mais l'entreprise souhaite que ce soit fait quand même. A suivre.

Q : Demande du suivi de la mise en place du plan de mobilité pour les salariés

R : ce n'est toujours pas fini devrait être présenté au prochain CE.

Q : Information de la Direction sur les travaux d'été impactant le tram et exploitation envisagée

R : Un document global est à votre disposition par retour de mail à ce qui nous en font la demande

Q : Information et consultation de la Direction sur le nouveau dispositif de priorités des congés payés des conducteurs

R : La direction indique qu'elle souhaite changer la priorité des CA et faire une priorité tournante dans l'année (1^{er} semestre, été et dernier quadrimestre) afin d'après eux que tous les Cr puissent avoir au moins une demande prioritaire acceptée dans l'année.. Cela paraît louable à notre avis. Mais se pose plusieurs dilemmes/

⇒ Les deux premières années certains vont perdre leurs priorités qu'ils attendaient

⇒ L'accord 2011/03 stipule le fonctionnement des CA et doit de fait être amendé (ce n'est donc pas une décision du CE).

⇒ Est-ce une réalité de terrain réelle avec demande des agents qui n'ont pas remontés cela à aucun des syndicats présents dans l'entreprise.....

Questions CE (Suite) Mars 2018

Q / R : Questions relatives à l'exploitation dégradée par les conditions climatiques :

* Est-ce que les journées de rupture de LAC, enneigement, manifestation des agriculteurs et perte d'exploitation dues aux manques de véhicules auront une incidence sur la prime qualité ?

* R : Tout ne sera pas en incidence, ce sera vu avec Dijon Métropole.

* Que compte faire la direction pour le personnel concernant les journées des 1er et deux mars afin de les récompenser sur leurs disponibilités pendant ces deux jours dégradés au maximum ?

* R : C'est non car toutes les heures ont été payés en HS

* Demande de respecter l'accord concernant le temps de conduite des pièces Tram même en situation dégradée et demande que les effectifs au quotidien soient équivalents aux besoins des accords d'entreprise.

* R : Nous vérifierons nous n'avons pas de cas précis, les OS se chargeront de produire des cas.

* Jeudi 28 Février :

demande de l'estimation des coûts pour les réparations des dégâts sur Bus et Tram demande de l'estimation des recettes non perçues pour cette journée : gratuité et réseaux bloqués (perte de voyageurs)

* R : Nous finissons d'évaluer le coût des dégâts. Les recettes sur la journée de gratuité n'a pas eu beaucoup d'incidence.

Q : Demande d'un point sur la pose d'un CA isolé

R : Nous précisons sur le PV officiel ce fonctionnement sous une semaine pour acceptation.

Q : Bus d'Argent et d'Or: D'autres catégories de salariés que les conducteurs peuvent-ils faire ce type de challenge ?

R : Le bus d'or est réservé aux seuls conducteurs, par contre le bus d'argent (challenge entreprise) peut être fait par tous ceux qui ont un permis D dans l'entreprise.

Q : Demande de présentation et communication des points d'accompagnement des médiateurs transports

R : Il y a eu entre 3000 et 3500 actes de médiation par mois. Il faudra revoir la répartition des créneaux horaires sur les collèges.

Q : Point sur les recrutements et embauches depuis la précédente réunion

R : 2 chefs de bord ont été nommés ainsi que deux superviseurs. Pour la conduite 9 personnes ont été retenues dont 7 qui arriveront le 9 avril (2 passent leurs permis). Nous cherchons toujours les personnels à l'atelier. Nous sommes aussi à Apprentissimo pour trouver des contrats d'apprentissage.

Q : Questions relatives aux recrutements :

a. Toutes les personnes reçoivent-elles un mail de confirmation après candidature ?

R : Normalement oui

b. Est-il prévu un recrutement au PCC pour avoir les 16 AM à temps complet ?

R : Il y a 15,25 agent au PCC mais pas de recrutement pour l'instant, peut être au prochain départ en retraite.

c. Tests SNCF : recrutement Traminots : pourquoi tarder dans les retours fait par la direction ? Les éléments ont été récupérés vers le 25 février et les agents ne peuvent pas être reçus avant fin mars, pour quelles raisons ? Partie tronquée par la direction de la question CFTD :

Le service RH est-il en manque d'effectif ? La « DIGITAL ACADEMY » serait-elle plus importante que l'être humain !!!!

R : La direction a trouvé insultant notre question où est l'insulte dans ce cadre!!!!!!! La direction signale que les agents ont eu des RDV qui vont être honorés.

Questions CE (Suite) Mars 2018

Q : Demande de précision sur l'assurance des véhicules de service en cas d'accident corporels

R : Il n'y a pas d'assurance sur les éléments variables.

Q : Demande d'information sur la mise en place de la retenue à la source pour les impôts 2019

R : Les experts en paie du groupe viennent sur le réseau en mai pour voir nos problématiques.

Q : Demande du retour de la Direction sur la proposition de prélèvement direct en 2018 sur fiche de paie pour les chèques vacances 2019.

R : Nous n'avons pas encore avancés sur le sujet, nous revenons vers vous très vite.

Q : Demande du document comptable 2017 des activités sociales et budget de fonctionnement du CE pour l'expert-comptable.

R : Nous voyons pour le fournir au trésorier très rapidement.

Q : Demande du respect de l'article 4.2 du règlement intérieur du comité d'entreprise

R : C'est le secrétaire qui doit signer les chèques à partir d'une certaine somme. Le trésorier ne peut le faire seul. Cela est clair maintenant et sera acté pour la suite.

Q/R : Questions relevant des DP :

♦ Pourquoi tout le personnel n'est pas convié à un repas de fin d'année avec son responsable comme certains ?

R : cela est à discrétion de chaque responsable de pôle.

♦ Quels sont les critères des primes d'objectif ROC et Chef de Bord du service EC ?

R : Nous préciserons cela dans le PV officiel

Q : Questions relevant du CHSCT :

♦ Demande du maintien du dispositif de sécurité réalisé par les AVSR pour les sorties de match du DFCO ; la sécurité aux abords de cette zone est-elle une priorité de la Direction de KDM (forte affluence, route en descente, obscurité etc ...)?

R : Nous ne changeons rien pour l'instant.

♦ Demande d'un retour de la Direction concernant la cloison amovible pour la salle de repos.

R : Nous n'avons pas encore regardé.

Q : Date du prochain CE

Demande de changer la date des réunions CE et DP du mois d'avril par une OS

R : Suite à l'absence du syndicat FO (pour cause de réunion centrale), la date sera changée.

DATE DES PROCHAINS CE-DP → 3 Mai 2018

